



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-57783>

Département(s) de publication : **20B, 20A**

Annonce n° **24-57783**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CCI de Corse

Activité de l'entité adjudicatrice : Activités aéroportuaires

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord cadre à marchés subséquents relatif aux prestations de formations des personnels du service de Sûreté des plateformes aéroportuaires de Bastia-Poretta et Calvi Sainte-Catherine.

Description : Accord cadre à marchés subséquents relatif aux prestations de formations des personnels du service de Sûreté des plateformes aéroportuaires de Bastia-Poretta et Calvi Sainte-Catherine.

Identifiant de la procédure : e355b07d-bef6-4af4-9266-e92b3a0022bc

Avis précédent : 668735-2023

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 80550000 Services de formation dans le domaine de la sécurité

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 80511000 Services de formation du personnel

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : Formation à la circulation non accompagnée en véhicules et engins sur la route de service

Description : Formation à la circulation non accompagnée en véhicules et engins sur la route de service

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 80550000 Services de formation dans le domaine de la sécurité

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 80511000 Services de formation du personnel

5.1.6 Informations générales

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Coût journalier de la formation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée à l'aune de : - Du type de cours utilisés (cours de formations approuvés ou des cours de référence) pour chacun des lots ; - Du contenu du programme de formation pour chacun des lots ; - Des moyens, outils et supports pédagogiques utilisés pour chacun des lots ; - Des qualifications nécessaires pour l'utilisation des outils de simulation informatique ; - Les solutions de remplacement envisagées en cas de d'absence d'un formateur.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : le Tribunal Administratif de Bastia qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr ? D'un référé contractuel prévu aux articles L 551-13 à L 551-23 du Code de Justice Administratif (C.J.A.) et pouvant être exercé dans les délais de 31 jours ou de 06 mois en cas d'absence de publicité, ? Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (jurisprudence « Département du Tarn et Garonne » CE Ass 4 avril 2014-Req n° 358994) ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont visibles. Le recours est ouvert aux concurrents évincés ainsi qu'à tous tiers susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation

dans le respect des secrets protégés par la loi. Soit, dans le cas présent, dans les deux mois de la publication du présent avis. Etant précisé que le contrat concerné est consultable suivant les modalités ci-après : Direction Juridique et Affaires Générales de la CCI de Corse aux heures d'ouverture de l'Établissement. La légalité du choix du cocontractant, de la délibération autorisant la conclusion du contrat et de la décision de le signer ne peuvent être contestées qu'à l'occasion du recours ainsi défini.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCI de Corse

Organisation chargée des procédures de recours : CCI de Corse

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CCI de Corse

Organisation qui signe le marché : CCI de Corse

5.1 Lot : LOT-0007

Titre : Formation à la circulation non accompagnée en véhicules et engins sur les aires de trafic

Description : Formation à la circulation non accompagnée en véhicules et engins sur les aires de trafic

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80550000 Services de formation dans le domaine de la sécurité

Nomenclature supplémentaire (cpv): 80511000 Services de formation du personnel

5.1.6 Informations générales

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Coût journalier de la formation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée à l'aune de : - Du type de cours utilisés (cours de formations approuvés ou des cours de référence) pour chacun des lots ; - Du contenu du programme de formation pour chacun des lots ; - Des moyens, outils et supports pédagogiques utilisés pour chacun des lots ; - Des qualifications nécessaires pour l'utilisation des outils de simulation informatique ; - Les solutions de remplacement envisagées en cas de d'absence d'un formateur.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : le Tribunal Administratif de Bastia qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr ? D'un référé contractuel prévu aux articles L 551-13 à L 551-23 du Code de Justice Administratif (C.J.A.) et pouvant être exercé dans les délais de 31 jours ou de 06 mois en cas d'absence de publicité, ? Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (jurisprudence « Département du Tarn et Garonne » CE Ass 4 avril 2014-Req n° 358994) ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont visibles. Le recours est ouvert aux concurrents évincés ainsi qu'à tous tiers susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. Soit, dans le cas présent, dans les deux mois de la publication du présent avis. Etant précisé que le contrat concerné est consultable suivant les modalités ci-après : Direction Juridique et Affaires Générales de la CCI de Corse aux heures d'ouverture de l'Etablissement. La légalité du choix du cocontractant, de la délibération autorisant la conclusion du contrat et de la décision de le signer ne peuvent être contestées qu'à l'occasion du recours ainsi défini.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCI de Corse

Organisation chargée des procédures de recours : CCI de Corse

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CCI de Corse

Organisation qui signe le marché : CCI de Corse

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Formation initiale

Description : Formation initiale

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80550000 Services de formation dans le domaine de la sécurité

Nomenclature supplémentaire (cpv): 80511000 Services de formation du personnel

5.1.6 Informations générales

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée à l'aune de : - Du type de cours utilisés (cours de formations approuvés ou des cours de référence) pour chacun des lots ; - Du contenu du programme de formation pour chacun des lots ; - Des moyens, outils et supports pédagogiques utilisés pour chacun des lots ; - Des qualifications nécessaires pour l'utilisation des outils de simulation informatique ; - Les solutions de remplacement envisagées en cas de d'absence d'un formateur

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Coût

Description : Coût journalier de la formation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : le Tribunal Administratif de Bastia qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr:
? D'un référé contractuel prévu aux articles L 551-13 à L 551-23 du Code de Justice Administratif (C.J.A.) et pouvant être exercé dans les délais de 31 jours ou de 06 mois en cas d'absence de publicité, ? Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (jurisprudence « Département du Tarn et Garonne » CE Ass 4 avril 2014-Req n° 358994) ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont visibles. Le recours est ouvert aux concurrents évincés ainsi qu'à tous tiers susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. Soit, dans le cas présent, dans les deux mois de la publication du présent avis. Etant précisé que le contrat concerné est consultable suivant les modalités ci-après : Direction Juridique et Affaires Générales de la CCI de Corse aux heures d'ouverture de l'Etablissement. La légalité du choix du cocontractant, de la délibération autorisant la conclusion du contrat et de la décision de le signer ne peuvent être contestées qu'à l'occasion du recours ainsi défini.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCI de Corse

Organisation chargée des procédures de recours : CCI de Corse

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CCI de Corse

Organisation qui signe le marché : CCI de Corse

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Formation périodique hors imagerie

Description : Formation périodique hors imagerie

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80550000 Services de formation dans le domaine de la sécurité

Nomenclature supplémentaire (cpv): 80511000 Services de formation du personnel

5.1.6 Informations générales

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée à l'aune de : - Du type de cours utilisés (cours de formations approuvés ou des cours de référence) pour chacun des lots ; - Du contenu du programme de formation pour chacun des lots ; - Des moyens, outils et supports pédagogiques utilisés pour chacun des lots ; - Des qualifications nécessaires pour l'utilisation des outils de simulation informatique ; - Les solutions de remplacement envisagées en cas de d'absence d'un formateur.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Coût

Description : Coût journalier de la formation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : le Tribunal Administratif de Bastia qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr: ? D'un référé contractuel prévu aux articles L 551-13 à L 551-23 du Code de Justice Administratif (C.J.A.) et pouvant être exercé dans les délais de 31 jours ou de 06 mois en cas d'absence de publicité, ? Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (jurisprudence « Département du Tarn et Garonne » CE Ass 4 avril 2014-Req n° 358994) ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont visibles. Le recours est ouvert aux concurrents évincés ainsi qu'à tous tiers susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. Soit, dans le cas présent, dans les deux mois de la publication du présent avis. Etant précisé que le contrat concerné est consultable suivant les modalités ci-après : Direction Juridique et Affaires Générales de la CCI de Corse aux heures d'ouverture de l'Etablissement. La légalité du choix du cocontractant, de la délibération autorisant la conclusion du contrat et de la décision de le signer ne peuvent être contestées qu'à l'occasion du recours ainsi défini.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCI de Corse

Organisation chargée des procédures de recours : CCI de Corse

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CCI de Corse

Organisation qui signe le marché : CCI de Corse

5.1 Lot : LOT-0008

Titre : Formation à la circulation non accompagnée en véhicules et engins sur l'aire de manoeuvre

Description : Formation à la circulation non accompagnée en véhicules et engins sur l'aire de manoeuvre

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80550000 Services de formation dans le domaine de la sécurité

Nomenclature supplémentaire (cpv): 80511000 Services de formation du personnel

5.1.6 Informations générales

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée à l'aune de : - Du type de cours utilisés (cours de formations approuvés ou des cours de référence) pour chacun des lots ; - Du contenu du programme de formation pour chacun des lots ; - Des moyens, outils et supports pédagogiques utilisés pour chacun des lots ; - Des qualifications nécessaires pour l'utilisation des outils de simulation informatique ; - Les solutions de remplacement envisagées en cas de d'absence d'un formateur

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Coût

Description : Coût journalier de la formation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : le Tribunal Administratif de Bastia qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr ? D'un référé contractuel prévu aux articles L 551-13 à L 551-23 du Code de Justice Administratif (C.J.A.) et pouvant être exercé dans les délais de 31 jours ou de 06 mois en cas d'absence de publicité, ? Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (jurisprudence « Département du Tarn et Garonne » CE Ass 4 avril 2014-Req n° 358994) ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont visibles. Le recours est ouvert aux concurrents évincés ainsi qu'à tous tiers susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. Soit, dans le cas présent, dans les deux mois de la publication du présent avis. Etant précisé que le contrat concerné est consultable suivant les modalités ci-après : Direction Juridique et Affaires Générales de la CCI de Corse aux heures d'ouverture de l'Etablissement. La légalité du choix du cocontractant, de la délibération autorisant la conclusion du contrat et de la décision de le signer ne peuvent être contestées qu'à l'occasion du recours ainsi défini.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCI de Corse

Organisation chargée des procédures de recours : CCI de Corse

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CCI de Corse

Organisation qui signe le marché : CCI de Corse

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Formation à la circulation des piétons non accompagnés

Description : Formation à la circulation des piétons non accompagnés

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80550000 Services de formation dans le domaine de la sécurité

Nomenclature supplémentaire (cpv): 80511000 Services de formation du personnel

5.1.6 Informations générales

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Coût journalier de la formation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée à l'aune de : - Du type de cours utilisés (cours de formations approuvés ou des cours de référence) pour chacun des lots ; - Du contenu du programme de formation pour chacun des lots ; - Des moyens, outils et supports pédagogiques utilisés pour chacun des lots ; - Des qualifications nécessaires pour l'utilisation des outils de simulation informatique ; - Les solutions de remplacement envisagées en cas de d'absence d'un formateur.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : le Tribunal Administratif de Bastia qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr ? D'un référé contractuel prévu aux articles L 551-13 à L 551-23 du Code de Justice Administratif (C.J.A.) et pouvant être exercé dans les délais de 31 jours ou de 06 mois en cas d'absence de publicité, ? Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (jurisprudence « Département du Tarn et Garonne » CE Ass 4 avril 2014-Req n° 358994) ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont visibles. Le recours est ouvert aux concurrents évincés ainsi qu'à tous tiers susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses

clauses. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. Soit, dans le cas présent, dans les deux mois de la publication du présent avis. Etant précisé que le contrat concerné est consultable suivant les modalités ci-après : Direction Juridique et Affaires Générales de la CCI de Corse aux heures d'ouverture de l'Etablissement. La légalité du choix du cocontractant, de la délibération autorisant la conclusion du contrat et de la décision de le signer ne peuvent être contestées qu'à l'occasion du recours ainsi défini.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCI de Corse

Organisation chargée des procédures de recours : CCI de Corse

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CCI de Corse

Organisation qui signe le marché : CCI de Corse

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Formation périodique imagerie "3D"

Description : Formation périodique imagerie "3D"

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80550000 Services de formation dans le domaine de la sécurité

Nomenclature supplémentaire (cpv): 80511000 Services de formation du personnel

5.1.6 Informations générales

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Coût journalier de la formation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée à l'aune de : - Du type de cours utilisés (cours de formations approuvés ou des cours de référence) pour chacun des lots ; - Du contenu du programme de formation pour chacun des lots ; - Des moyens, outils et supports pédagogiques utilisés pour chacun des lots ; - Des qualifications nécessaires pour l'utilisation des outils de simulation informatique ; - Les solutions de remplacement envisagées en cas de d'absence d'un formateur.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : le Tribunal Administratif de Bastia qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr ? D'un référé contractuel prévu aux articles L 551-13 à L 551-23 du Code de Justice Administratif (C.J.A.) et pouvant être exercé dans les délais de 31 jours ou de 06 mois en cas d'absence de publicité, ? Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (jurisprudence « Département du Tarn et Garonne » CE Ass 4 avril 2014-Req n° 358994) ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont visibles. Le recours est ouvert aux concurrents évincés ainsi qu'à tous tiers susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. Soit, dans le cas présent, dans les deux mois de la publication du présent avis. Etant précisé que le contrat concerné est consultable suivant les modalités ci-après : Direction Juridique et Affaires Générales de la CCI de Corse aux heures d'ouverture de l'Etablissement. La légalité du choix du cocontractant, de la délibération autorisant la conclusion du contrat et de la décision de le signer ne peuvent être contestées qu'à l'occasion du recours ainsi défini.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCI de Corse

Organisation chargée des procédures de recours : CCI de Corse

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CCI de Corse

Organisation qui signe le marché : CCI de Corse

5.1 Lot : LOT-0009

Titre : Autres formations

Description : Autres formations

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80550000 Services de formation dans le domaine de la sécurité

Nomenclature supplémentaire (cpv): 80511000 Services de formation du personnel

5.1.6 Informations générales

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée à l'aune de : - Du type de cours utilisés (cours de formations approuvés ou des cours de référence) pour chacun des lots ; - Du contenu du programme de formation pour chacun des lots ; - Des moyens, outils et supports pédagogiques utilisés pour chacun des lots ; - Des qualifications nécessaires pour l'utilisation des outils de simulation informatique ; - Les solutions de remplacement envisagées en cas de d'absence d'un formateur.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Coût

Description : Coût journalier de la formation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : le Tribunal Administratif de Bastia qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr:
? D'un référé contractuel prévu aux articles L 551-13 à L 551-23 du Code de Justice Administratif (C.J.A.) et pouvant être exercé dans les délais de 31 jours ou de 06 mois en cas d'absence de publicité, ? Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (jurisprudence « Département du Tarn et Garonne » CE Ass 4 avril 2014-Req n° 358994) ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont visibles. Le recours est ouvert aux concurrents évincés ainsi qu'à tous tiers susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. Soit, dans le cas présent, dans les deux mois de la publication du présent avis. Etant précisé que le contrat concerné est consultable suivant les modalités ci-après : Direction Juridique et Affaires Générales de la CCI de Corse aux heures d'ouverture de l'Etablissement. La légalité du choix du cocontractant, de la délibération autorisant la conclusion du contrat et de la décision de le signer ne peuvent être contestées qu'à l'occasion du recours ainsi défini.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCI de Corse

Organisation chargée des procédures de recours : CCI de Corse

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CCI de Corse

Organisation qui signe le marché : CCI de Corse

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Formation périodique imagerie "RX et EDS simple vue/multivue"

Description : Formation périodique imagerie "RX et EDS simple vue/multivue"

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80550000 Services de formation dans le domaine de la sécurité

Nomenclature supplémentaire (cpv): 80511000 Services de formation du personnel

5.1.6 Informations générales

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Coût journalier de la formation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée à l'aune de : - Du type de cours utilisés (cours de formations approuvés ou des cours de référence) pour chacun des lots ; - Du contenu du programme de formation pour chacun des lots ; - Des moyens, outils et supports pédagogiques utilisés pour chacun des lots ; - Des qualifications nécessaires pour l'utilisation des outils de simulation informatique ; - Les solutions de remplacement envisagées en cas de d'absence d'un formateur.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : le Tribunal Administratif de Bastia qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr: ? D'un référé contractuel prévu aux articles L 551-13 à L 551-23 du Code de Justice Administratif (C.J.A.) et pouvant être exercé dans les délais de 31 jours ou de 06 mois en cas d'absence de publicité, ? Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (jurisprudence « Département du Tarn et Garonne » CE Ass 4 avril 2014-Req n° 358994) ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont visibles. Le recours est ouvert aux concurrents évincés ainsi qu'à tous tiers susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. Soit, dans le cas présent, dans les deux mois de la publication du présent avis. Etant précisé que le contrat concerné est consultable suivant les modalités ci-après : Direction Juridique et Affaires Générales de la CCI de Corse aux heures d'ouverture de l'Etablissement. La légalité du choix du cocontractant, de la délibération autorisant la conclusion du contrat et de la décision de le signer ne peuvent être contestées qu'à l'occasion du recours ainsi défini.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCI de Corse

Organisation chargée des procédures de recours : CCI de Corse

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CCI de Corse

Organisation qui signe le marché : CCI de Corse

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 1,950,000 EUR

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 1,950,000 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 250,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

6.1.3 Soumissionnaires non retenus :

Soumissionnaire :

Nom officiel : SAS AFSIS,

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 250,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

6.1.3 Soumissionnaires non retenus :

Soumissionnaire :

Nom officiel : SAS AFSIS,

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 190,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

6.1.3 Soumissionnaires non retenus :

Soumissionnaire :

Nom officiel : SAS AFSIS,

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 190,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

6.1.3 Soumissionnaires non retenus :

Soumissionnaire :

Nom officiel : SAS AFSIS,

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 190,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

6.1.3 Soumissionnaires non retenus :

Soumissionnaire :

Nom officiel : SAS AFSIS,

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 250,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS AFSIS

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre AFSIS Lot 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023.067

Date de conclusion du marché : 16/04/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : CCI de Corse

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 190,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

6.1.3 Soumissionnaires non retenus :

Soumissionnaire :

Nom officiel : SAS AFSIS,

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 250,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

6.1.3 Soumissionnaires non retenus :

Soumissionnaire :

Nom officiel : SAS AFSIS,

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 190,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

6.1.3 Soumissionnaires non retenus :

Soumissionnaire :

Nom officiel : SAS AFSIS,

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CCI de Corse

Numéro d'enregistrement : 13001457400011

Ville : BASTIA

Pays : France

Adresse électronique : pf.agostini@ccihc.fr

Téléphone : 0495544444

Autres points de contact :

Nom officiel : Tribunal Administratif de Bastia

Adresse postale : Chemin Montepiano

Ville : BASTIA

Code postal : 20407

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Corse (FRM02)

Pays : France

Autres points de contact :

Nom officiel : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges

Adresse postale : Place Félix-Baret, CS 80001

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13282

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : SAS AFSIS

Numéro d'enregistrement : 50116575700011

Ville : LUCCIANA

Pays : France

Adresse électronique : contact@afsis.corsica

Téléphone : 0495485467

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : bfc9e8b4-45b3-4ea0-b508-be3617e462fc - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/05/2024 à 14:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/05/2024